

INFOS EN LIGNE... SUR LA LIGNE
N°46



***LGV NON
AHT EZ***

➤ **Des propos indignes de D. Bussereau, ancien ministre des transports**

Lors du débat faisant suite à la projection du document « Autoroutes : le pactole perdu de l'Etat » diffusé le 17 août dernier, sur la chaîne TV *Public Sénat*, Dominique Bussereau, ancien ministre des transports a fait cette déclaration stupéfiante pour un élu de la République :

« La Cour des comptes dit parfois des bêtises. Ce qu'elle vient de dire par exemple avec le système de trains à grande vitesse dans notre pays est un tissu d'âneries que tous les élus qu'ils soient de droite ou de gauche ont considéré de la même manière. J'ai beaucoup de respect pour la Cour des comptes, c'est une institution très utile à notre pays mais ce n'est pas la vérité révélée. La Cour des comptes dit ce qu'elle veut dire et les élus de la République et les gouvernements et le Parlement décident à partir des avis de la Cour des comptes mais ce n'est pas la Cour des comptes qui est chargée de gérer le pays. Heureusement. »



Nivelle-Bidassoa ne pouvait laisser passer de tels propos. Elle a adressé à cet élu « suffisant » la lettre suivante :

Monsieur le Député,

Lors du débat faisant suite à la projection du document « Autoroutes : le pactole perdu de l'Etat » diffusé le 17 août dernier, vous avez déclaré sur Public Sénat : « *La Cour des comptes dit parfois des bêtises. Ce qu'elle vient de dire par exemple avec le système de trains à grande vitesse dans notre pays est un tissu d'âneries que tous les élus, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont considéré de la même manière.* »

De tels propos à l'égard d'une institution indispensable au bon fonctionnement de notre démocratie sont indignes de la part d'un élu de la République.

Faut-il vous rappeler que Monsieur Gilles Savary, député de la Gironde, membre de l'AFIFT, président d'une commission des assises du ferroviaire, rapporteur du projet de loi ferroviaire ne partage pas votre point de vue.

Les rapports Mariton, Auxiette, Bianco, Duron vont tous dans le même sens, donnant la priorité à la rénovation du réseau existant et dénonçant l'option du « tout LGV ». Les considérez-vous aussi comme « un tissu d'âneries » ?

Utiliserez-vous les mêmes termes pour qualifier les réserves du CGI sur la rentabilité du GPSO et de l'Autorité environnementale sur son impact désastreux sur le milieu ambiant ?

L'avis défavorable sur l'utilité publique des LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax donné par les commissaires enquêteurs sera-t-il vilipendé de la même façon ?

Si les avis et les recommandations de la Cour des comptes avaient été suivis par les différents gouvernements, de nombreux projets pharaoniques contraires à l'intérêt général n'auraient jamais vu le jour et le pays ne connaîtrait pas la situation financière dans laquelle « *les élus qu'ils soient de droite ou de gauche* » l'ont plongé.

Nous serions tenté de vous paraphraser en disant : « *Ce n'est pas la Cour des comptes qui est chargée de gérer le pays. Malheureusement.* »

Veillez agréer, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

Une copie de cette lettre a été adressée à Didier Migaud, président de la Cour des comptes pour information.

➤ Interrogation des candidats aux régionales sur la LGV

Avec le CADE nous interrogeons les candidats aux prochaines élections régionales pour qu'ils nous donnent leur positionnement sur la LGV. Les résultats de cette consultation et les consignes de vote seront restitués lors d'une conférence de presse

➤ **Pour Alain Rousset : « le boulot continue... »**

Lors de sa conférence de presse de rentrée, le Président de la Région a déclaré aux journalistes : « le boulot continue. Au premier janvier 2016, il ne faut qu'aucun dossier ne s'arrête! »

Il a insisté sur la nécessité de développer des alternatives à la circulation automobile, en rappelant la réouverture de la ligne Saint-Jean-Pied de Port – Bayonne, « qui ne se ferait pas si la Région n'avait pas avancé 15 M€ en lieu et place des crédits de l'État ». Puis il évoque « sa bataille » continue pour la réouverture de la Pau-Canfranc, ajoutant qu'il allait écrire au Président de la République à ce sujet.



Sur les questions de transport, il est également revenu sur l'importance et la lourdeur du trafic poids lourds à la frontière. S'appuyant sur une étude du climatologue Hervé Le Treut, il s'exaspère notamment de l'exemple de la route N10 « qui reçoit chaque jour plus de 10 000 camions (!!!), faisant de celle-ci la partie la plus polluée par les microparticules d'Aquitaine ». Et de conclure à la nécessité d'une LGV nouvelle au sud de Bordeaux pour faciliter le fret ferroviaire. Un sujet sur lequel, il confie « avoir plutôt bon espoir » sur la décision à venir du gouvernement, même s'il reconnaît « ne pas avoir reçu d'infos particulières à ce sujet ».

Quand on en sait pas plus on se tait !

Une question du fret qui lui donne également l'occasion de tacler le Gouvernement sur l'abandon de l'écotaxe « sur les transporteurs longue distance », considérant pour sa part cette dernière comme une solution « évidente » de financement des projets de report du fret sur le rail.

Ce qu'il oublie de dire c'est QU'IL A VOTE CONTRE L'ECOTAXE !!

Ces propos sont rapportés par *Aqui* dans un article que vous pouvez consulter [ICI](#) (cliquer sur ICI) avec un commentaire de Nivelle-Bidassoa.

➤ **GPSO : l'enquête publique dit non, le gouvernement dit OUI !**

Le gouvernement a tranché. Malgré l'avis défavorable de l'enquête publique, il déclare le projet de LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax d'utilité publique. Les citoyens se sont prononcés à plus de 90% contre ce projet mais nos gouvernants n'en tiennent pas compte. Parallèlement, François Hollande enjoint le gouvernement « *d'engager un chantier sur la démocratie participative de manière à ce qu'il ne puisse plus y avoir de contestation* ». Aujourd'hui l'Etat devenu sourd aux aspirations de la population décide de passer en force. Il s'affranchit des conclusions des différents rapports, des avertissements de la Cour des comptes, des réserves de l'Autorité environnementale et du Commissariat Général à l'Investissement. A travers cette décision, il contredit ses propres prises de position et cède, couard, à l'approche des élections, aux injonctions et aux menaces d'une poignée de grands élus.

Une décision qui suscite une indignation que les citoyens ne tarderont pas à manifester.



Ce combat difficile, nous l'avons gagné démocratiquement avec les habitants et leurs associations en jouant le jeu du Débat Public et de l'enquête d'utilité publique. Par sa réponse, le gouvernement met **en place le déni démocratique**

Pourtant rappelez-vous...

- 2008 : la Cour des comptes s'inquiète du « *lancement de nombreux projets dont la rentabilité socioéconomique est insuffisante* »
- 2011, Hervé Mariton met en garde l'Etat sur les « *conséquences négatives pour l'équilibre financier du système ferroviaire* » des investissements dans de nouvelles LGV. Le rapport Nègre demande de renoncer aux réseaux futurs pour concentrer les efforts sur le réseau existant.
- Les assises du ferroviaire de 2011 demandent « *de reconnaître la rénovation du réseau comme une priorité absolue* » et de « *suspendre toute nouvelle opération de développement* »
- 2012, la Cour des comptes juge des méthodes d'évaluation socio-économique et financière « *insuffisamment transparentes* » et conseille « *une contre-expertise des projets indépendante des maîtres d'ouvrage.* »
- 2013, le rapport Auxiette souhaite sortir « *de cette logique du toujours plus vite* ». Jean-Louis Bianco préconise des « *trains circulant à 200 km/h, sur les voies existantes* » Le rapport Mobilité 21 estime les projets LGV « *extrêmement coûteux et d'une efficacité*

socio-économique controversée » et constate que la « *modernisation de l'existant permet souvent d'atteindre une performance quasi équivalente* » et « *pour un coût et une empreinte écologique bien inférieurs.* »

- 2014, la Cour des comptes s'attaque à l'argumentation des pro-LGV estimant que « *la portée et la pertinence de leurs motivations se révèlent souvent contestables, sinon inexactes.* » et conclut : « *Les effets paraissent donc incertains et ne suffisent pas par eux-mêmes à justifier le niveau des investissements nécessaires à la construction de LGV.* »
- Toujours en 2014, l'Autorité environnementale relève notamment « *une rentabilité tout juste atteinte pour un projet de 13 milliards* » et le Commissariat Général à l'Investissement émet des réserves « *sur le caractère prioritaire du projet au vu de sa faible valeur actualisée nette* »

Parallèlement la LGV Tours-Bordeaux peine à trouver un équilibre financier et SNCF Réseau annonce un déficit prévisionnel de 200 millions d'euros par an. TP Ferro concessionnaire de la LGV Perpignan-Figueres fait faillite et dépose le bilan pour « insuffisance de trafic »

Rien n'aura eu prise sur ce gouvernement qui cède au lobbying indécent et aux menaces de quelques « grands élus » et du BTP.

Un gouvernement qui n'en est pas à une contradiction près. N'est-ce pas Manuel Valls qui qualifiait « *d'erreur* » le « *Tout TGV* » le 15 juillet dernier ? Il ajoutait : « *Le choix des majorités précédentes a été au développement à tout crin de nouvelles lignes. La priorité doit changer. Il s'agit de faire baisser l'âge moyen du réseau, de concentrer les moyens humains et financiers sur les lignes les plus empruntées, sur les transports du quotidien* »

On voudrait se moquer des citoyens que l'on ne s'y prendrait pas autrement !

Lire l'article de Nivelles-Bidassoa dans [Aqui](#)

➤ **Indignons-nous : empêchons cette DUP illégale !**

Le projet de LGV a été déclaré illégitime par les commissaires enquêteurs, la déclaration d'utilité publique prononcée par le gouvernement est donc ILLEGALE !

Le décret n'a pas été signé, il doit l'être avant le 18 juin 2016.



Comment réagir ?

En attendant une mobilisation de masse, des armes sont à notre disposition :

- Alternative LGV Midi Pyrénées a lancé une **PÉTITION** que nous vous encourageons à signer : [JE SIGNE LA PETITION](#)

- Le CADE a ouvert une **SOUSCRIPTION** pour soutenir financièrement les associations qui vont déposer un recours en Conseil d'Etat contre cette décision inique de construire la LGV du GPSO: [JE SOUSCRIS ET APPORTE MON AIDE](#)

➤ **Les candidats PS aux régionales accueillis comme il se doit à Urrugne**

Une trentaine de personnes étaient réunies devant la mairie d'Urrugne lundi 19 octobre pour « accompagner » la visite des représentants du candidat Rousset.



Photo ACE Hendaye

Sylviane Allaux, députée de notre circonscription est sortie devant la mairie, l'occasion de lui remettre un faux billet de 10 euros (verso NON LGV).

S'est alors engagé un dialogue de sourds au cours duquel nous lui avons rappelé qu'après la trahison du PS (hostile au projet de LGV quand la droite dirigeait la région Aquitaine, puis porteur du projet au changement de majorité), le passage en force malgré les rapports officiels et surtout l'avis défavorable des commissaires enquêteurs constituait une déclaration de guerre aux associations et aux citoyens.



Photo ACE Hendaye

La députée Sylviane Allaux « en discussion »

Déclaration de guerre que nous relevons en martelant que **jamais, plus jamais le PS ne pourrait compter sur nos voix**, sur celles de milliers d'opposants, mais aussi sur celles des centaines de milliers de citoyens qu'il a trahi à travers les promesses non tenues.

L'élue s'en est allée, muette et tête basse...

➤ Et Vidalies reparle de l'utoroute ferroviaire

Alain Vidalies semblait l'avoir enterrée en avril sans fleur ni couronne. Le 28 octobre à Bordeaux, le secrétaire d'Etat aux transports a précisé que le projet d'utoroute ferroviaire Atlantique vers l'Espagne, avait été arrêté en raison des contraintes urbaines à Tarnos, comme le blocage de passages à niveaux 16 fois par jour.

Nous avons mal compris ! C'était un abandon de la plateforme de Tarnos, pas de l'utoroute ferroviaire, d'autant qu'un projet de plateforme similaire est en cours à Vitoria (Espagne).

Pourtant nous avons retrouvé ce que ce même Vidalies déclarait à l'époque pour justifier l'abandon :

« L'équilibre total de ce dossier a amené à constater qu'il y avait des conséquences pour les populations, que ce projet n'était pas financièrement équilibré, qu'il y avait un gros risque pour l'Etat »

Pas tout à fait la même chose !



Mais Vidalies est passé maître dans l'art d'interpréter les faits.

Ainsi on apprend que ce n'est pas par « opportunisme politique », à deux mois des élections régionales, que le gouvernement a annoncé sa volonté de signer la déclaration d'utilité publique (DUP) pour les lignes à grande vitesse (LGV) Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax. *« La vraie échéance, c'est début juin 2016, date butoir pour prendre l'arrêté de DUP, a rappelé Alain Vidalies. Or celui-ci ne peut être pris qu'après avis du Conseil d'Etat. Et pour pouvoir le saisir, il faut avoir modifié les plans d'occupation des sols des communes concernées, des procédures qui demandent 5 ou 6 mois. »*

Il a aussi balayé les critiques sur le passage en force. Monsieur Vidalies estime qu'il n'y a *« qu'une seule expression démocratique, le vote »*. Or 80% des élus (on ne sait d'où sort ce chiffre) sont selon lui favorables au GPSO. Et le ministre de qualifier même de

« *dangereuse* » l'opinion selon laquelle la démocratie pourrait passer ailleurs que par les urnes.

Vous avez bien compris, les enquêtes publiques ne servent à rien, puisque ce sont à l'arrivée, et quoi qu'il en retourne, les élus qui décident. C'est ainsi qu'Alain Vidalies interprète la « démocratie participative » dernière trouvaille pré-électorale de François Hollande que Ségolène Royal tente de mettre en musique.

➤ **Exploration et exploitation de l'or au Pays basque : un désastre programmé**

Non vous ne rêvez pas !

La Société Sudmine a sollicité un permis exclusif de recherche d'or et de substances connexes au Pays basque (PER-M dit de Kanbo). L'objectif de cette demande est d'exploiter plusieurs gisements d'or libre, dans des mines à ciel ouvert. Ce type d'extraction requiert d'importantes quantités d'eau. De ce fait la demande de permis devrait comporter une étude approfondie des conséquences sur la ressource en eau. Or, ce n'est pas le cas dans le dossier présenté. Dans une zone où les activités agricole, touristique et thermale revêtent une importance primordiale, l'exploitation de tels gisements paraît incompatible.

Par ailleurs, cette société envisage de demander le renouvellement de son permis pour rechercher l'or primaire, en vue de son extraction. Cette exploitation filonienne mettra en œuvre des moyens considérables avec des impacts environnementaux majeurs, des risques d'acidification (Drainage Minier Acide) et de pollution des eaux.



La mine d'or de Salsigne, près de Carcassonne (fermée en 2004)

La société GéoPlusEnvironnement a rédigé la notice d'impact environnemental du projet et sera responsable au terme de la phase exploratrice d'apprécier les conséquences sur l'environnement. Ce bureau d'études est aussi un des associés de Sudmine et dirigé par la même personne, Monsieur Christian Vallier. Cette position de juge et partie pose un grave problème éthique.

Monsieur le Préfet des Pyrénées atlantiques, qui doit rendre son avis, a consulté uniquement les conseils municipaux des communes situés dans le périmètre du projet mais a interdit de rendre public le dossier transmis par ses services.

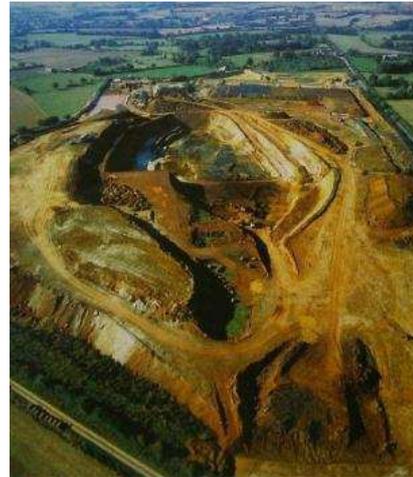
Cette façon de procéder pose un grave problème de fonctionnement de nos institutions et de notre démocratie. Le CADE a récemment été auditionné dans le cadre de la modernisation et

la démocratisation du dialogue environnemental voulues par Monsieur le Président de la République et dont Mme Ségolène Royal est chargée de la mise en oeuvre. On ne peut que déplorer de ne pas retrouver dans la gestion de ce dossier l'esprit des conclusions du rapport de la commission Richard, « débattre et décider ».

Le 25 septembre s'est tenue une réunion publique à Ustaritz, organisée par le CADE. Cent cinquante personnes y assistaient pour un exposé très intéressant. C'est une vraie catastrophe environnementale qui se profile pour le Pays basque pour les communes d'Ainhoa, Cambo, Espelette, Halsou, Itxassou, Jatxou, Larressore, St Pée, Sare, Ustaritz.



Salsigne avant sa fermeture



Mines de Rouez (Sarthe)

Cette réunion a été relatée par la presse : [Sud-Ouest, La dépêche](#)

« **Le Canard Enchaîné** » s'est emparé du sujet : [Lire l'article](#)

Voici les documents que vous pouvez télécharger :

- le « dossier allégé » déposé par Sudmine, [SUDMINE-RAPPORT ALLEGE \(14328ko\)](#)
- le diaporama « cartographie » présenté : [SUDMINE-DOSSIER CARTOGRAPHIQUE-REUNION PUBLIQUE](#)
- Le diaporama de la réunion [DIAPORAMA PROJETE](#)

Le monde agricole se mobilise

Nous aussi ! Le CADE a écrit à Mme Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie pour lui demander d'arrêter ce projet.

- **Engagez-vous : signer la pétition contre la recherche d'or au Pays basque**

Le CADE a mis en ligne une pétition. **La société Sudmine a dit qu'elle renoncerait en cas « d'une levée de boucliers », alors [SIGNONS LA PETITION](#)**

➤ **Débat radio-télévisé de 5 candidats aux élections régionales à, Anglet, nous y étions avec...des cartons rouges**

Nous savions qu' « Ils » devaient s'exprimer sur la LGV, alors nous y sommes allés avec nos voix et des cartons rouges pour protester contre les propos que ne manquerait pas de tenir Alain Rousset « le monomaniac de la LGV ».

« Ils » c'étaient : Virginie Calmels, tête de liste de la Droite réunissant, Républicains, centristes du Modem et de l'UDI, Alain Rousset pour le PS, Françoise Coutant (Europe Écologie les Verts), Jacques Colombier du Front national et Olivier Dartigolles pour le Front de gauche, qui devaient s'affronter pendant deux heures sur plusieurs sujets. La salle Quintaou d'Anglet était comble, près de 800 personnes, pour ce débat des Régionales sur la Nouvelle Aquitaine, de nombreux maires étaient présents ainsi que le député européen Alain Lamassoure.

Les organisateurs, Totte Darguy (France 3), Yves Thussaud (France Bleu) et Pierre Sabathié ("Sud-Ouest"), avaient eu quelques sueurs froides les jours précédents et s'en étaient ouverts auprès de nous. Nous nous étions engagés à respecter le débat démocratique mais à faire une brève bronca à Alain Rousset lorsqu'il évoquerait la LGV. Ce que nous avons fait avec un certain plaisir soutenus d'ailleurs par une partie de la salle.



Nous étions présents très tôt sur les lieux car un mail interne du PS enjoignait ses militants à venir en nombre et de bonne heure pour occuper le maximum de places. Cette attente a été mise à profit pour distribuer un tract sur lequel on pouvait relire l'engagement de Jean Espilondo lors des avants dernières législatives : *« avec moi vous enverrez à l'Assemblée Nationale un député de confiance qui s'opposera avec conviction à ce projet aberrant »*. Quelques plus tard inl devenait un ardent défenseur du projet. Gilles Savary, député PS de la Gironde, faisait le chemin inverse et prône l'aménagement des voies existantes.

Il faudra attendre les 20 dernières minutes du débat pour que les candidats s'expriment sur les transports et la LGV en particulier. Voici fidèlement reproduits leur « discours » :

Alain Rousset : *« La LGV ? Il y a 9 000 camions et on élargit les voies sur l'autoroute, l'arrivée de la LGV permettra de passer de 9 à 18 millions de passagers et tripler le nombre de voyageurs à Bayonne par le moyen de transport le plus sûr. L'État entre 2020 et 2030 aura un budget de 4000 milliards. OK ? Si on n'a pas 8 milliards pour une priorité alors il faudra qu'on me l'explique. C'est un investissement public pour cent ans. C'est de l'intérêt général. »*

Jacques Colombier : *« Je tiens à dire mon opposition à la ligne LGV Bordeaux-Dax. C'est une saignée dans les vignobles et dans la nature. Et deuxièmement, il existe des lignes. Ces lignes évidemment, il faut les moderniser fortement. »*

Françoise Coutant : *« Sur cette ligne Bordeaux-Bayonne, on a la possibilité d'arriver à la grande vitesse. La grande vitesse c'est 220-250 km/h. Ces lignes-là on peut les moderniser en*

faisant un certain nombre de travaux d'infrastructure qui nous coûteront nettement moins cher. Arrêtons les frais, Il est hors de question que le Conseil régional finance la LGV. »

Olivier Dartigolles : « *Je choisis la rénovation des trains du quotidien à la LGV. Pour moi un kilomètre de LGV c'est 30 crèches de 50 places, c'est un lycée de 850 places avec l'ensemble des ordinateurs, des salles de cours ; c'est trois maisons de retraite de 85 lits et je m'en arrêterai là »* On a déjà lu cela quelque part !!!

Virginie Calmels (Républicains) : « *La LGV ? Si je regrette que l'on ait rayé d'un coup de crayon les conclusions de l'enquête publique, je pose la question : aujourd'hui qui peut financer ? Nous avons 2000 milliards de dettes dans ce pays, la SNCF a 37 milliards de dettes et elle perd 3 milliards d'euross par an ! »*

Le CADE et Nivelle-Bidassoa vous demanderont de ne pas voter au premier tour des élections régionales pour les candidats favorables à la LGV. Nous vous communiquerons toutes les prises de position pour que vous fassiez votre choix

oooooooooooooooooooooooooooo